

Dijon, le 26/11/2019

Direction  
territoriale  
Centre-Bourgogne

Service  
développement de  
la voie d'eau

Affaire suivie par : Bertille RATOUCHNIAK  
Tél. : 03-45-34-12-02  
Courriel : bertille.ratouchniak@vnf.fr



## Compte rendu de la CLU du 21 novembre 2019 à Montargis

### Présents :

Ackermans Anne  
Bairstow James  
Ben Saad Riad  
Bostin Marc  
Bourguin Michel  
Chabrier Kevin  
Chassagnat Muriel  
David Buquet  
Depond Madeleine  
Dournel Pascal  
Dreau Philippe  
Durville Frédéric  
Fourré Dominique  
Gaudin Daniel  
Harrold Tim  
Lestrat Erwan  
Lilley Penny -  
Mallard Daniel  
Megret Olivier  
Ourseau Dominique  
Peyret Pierre  
Rottiers Pascal  
Vergobbi Sylvain  
Voyoy Jean-Marc  
Walther Julien

ANPEI  
European Waterways  
Croisieurope  
CTF  
Entente des canaux  
Croisières Orex  
Les Amis du Canal du Nivernais  
Logi-Yonne  
ANPEI  
Association des plaisanciers du port de Roanne  
Evans Marine  
Syndicat mixte du canal du Nivernais  
Le Boat Migennes  
Tourisme Fluvial du Centre  
Edge Charter  
Locaboat  
Hotel Barge Luciole  
Association Roanne Fluvial  
SARL Croisière de la Vie  
Entente des canaux  
CRTFBFC  
Entreprise fluviale de France  
Lafarge HOLCIM  
Les Amis du Canal du Nivernais  
Croisieurope

### Excusés :

Marc LE GOFF  
Sébastien SOMERS  
Lydia AGUIRRE  
Dorothee Maas  
Marie-Carmen GAUDIN

Expert Navigation Fluviale  
Compagnie fluviale de transport  
RBFC  
The Barge Association - Port de Briare  
Tourisme Fluvial du Centre

## VNF:

Chardonnal Antoine	UTI Bourgogne
Clariond Alexis	SDVE
Devallez Carole	Direction des UTI
Perrot Déborah	UTI Val de Loire et Loire Seine
Pucelle Virginie	Directrice Adjointe
Ratouchniak Bertille	SDVE
Schrefheere Michel	SDVE
Seguin Yannick	UTI Loire-Seine
Telpic Yvan	UTI Nivernais Yonne
Wicker Frédéric	Direction des UTI

-----

Madame Virginie Pucelle, Directrice Adjointe de la Direction territoriale accueille et remercie les participants de leur présence à cette commission.

-----

Virginie Pucelle rappelle le contexte actuel en mentionnant les conditions hydrauliques défavorables de cette saison et l'importance d'optimiser nos ressources en eau.

Virginie Pucelle mentionne également l'adoption de la loi mobilités qui va permettre à l'établissement d'effectuer un vrai virage en terme d'investissement grâce à des dotations plus importantes.

Ainsi, au niveau national l'enveloppe d'investissement attendra 210 millions par an. La Direction Centre-Bourgogne (DTCB) se voit elle attribuer une enveloppe d'environ 35 millions par an.

Dans le même temps, la création de la Direction nationale de la maîtrise d'ouvrage (DIMOA) permettra d'augmenter les capacités de VNF à produire de l'ingénierie, à réaliser des travaux.

En terme d'investissement, VNF mettra l'accent sur la sécurisation hydraulique ainsi que sur la modernisation et l'automatisation du réseau.

Enfin, Virginie Pucelle précise qu'aucun itinéraire de la DTCB n'est identifié en « dénavigation ».

## I/ Exploitation – état du réseau :

### 1. Récapitulatif et validation des dates de Chômage

*cf. diaporama*

#### Chômages 2019/2020 :

/! Modification de la date de fin de chômage de l'Yonne entre l'écluse 1 de la Chainette et l'écluse 7 d'Etigny : **10 décembre** au lieu du 1er décembre.

#### Chômages 2020/2021 :

Yannick Seguin rappelle que le chômage de la section 180 du canal de Briare s'aligne à celui du canal du Loing et non à celui du reste du canal de Briare.

Yvan Telpic rappelle que la section 601-602 de l'Yonne passera en mode navigation dégradée avant le chômage, à savoir du 11 au 25 octobre 2020. Une communication sur les prévisions d'abaissement sera faite en amont.

#### Questions :

- ✓ Q : Quel est le processus de validation des dates de chômage ?  
R : La validation se fait en plusieurs étapes, tout d'abord les UTI sont interrogées en interne sur leurs prévisions. Ces prévisions font ensuite l'objet d'une pré-validation au CA de VNF de fin d'année. Elles sont ensuite présentées en commission nationale des usagers (CNU) puis validées avec les usagers lors de la CLU de début d'année pour validation définitive au CA de juin.
- ✓ Q : Est-il possible d'harmoniser les chômages de l'Yonne, du canal de Briare et du canal de Bourgogne ?  
R : L'harmonisation de ces secteurs est compliqué en raison des crues de l'Yonne.
- ✓ Q : Est-il possible de dissocier le chômage des écluses très fréquentées de Cannes à Labrosse des autres écluses ?  
R : Si les travaux à venir le permettent l'UTI peut envisager de limiter le chômage de ces trois écluses.
- ✓ Q : Est-il possible de reculer le chômage de l'Yonne ?  
R : L'UTI précise que plus le chômage est décalé plus le risque de ne pas pouvoir terminer les travaux en raison d'une crue est important.

## **2. Point sur les travaux réalisés et à venir**

*cf. diaporama*

#### Questions :

- ✓ Q : Quand aura lieu la réfection de l'étang de Grandrue ?  
R : L'étude sur la réfection est en cours tout comme le dossier de consultation des entreprises. Les travaux pourraient avoir lieu en 2021. Il s'agit d'une opération prioritaire en terme de sécurisation hydraulique.
- ✓ Q : La réfection de la cuve du pont-canal de Briare est-elle prévue ?  
R : Le projet est en cours.
- ✓ Q : Quand aura lieu la remise en route des pompes de Crissey ?  
R : Les pompes seront opérationnelles entre mai et juin 2020.
- ✓ Q : Dans quel délais l'automatisation totale des canaux de la DTCB sera réalisée ?  
R : L'objectif est d'ici 10 ans d'avoir achevé l'automatisation du canal du Loing, du canal de Briare, du canal du Centre et du canal de Bourgogne jusqu'à Venarey. La télé-conduite de la 1<sup>ère</sup> écluse de l'Yonne est également intégré à cet objectif. L'automatisation de ces secteurs représente un investissement de 200 millions d'euros.
- ✓ Q : Comment sont sélectionnées les zones à automatiser ?  
R : Le choix est fait selon trois critères : l'enjeu de la gestion hydraulique, le nombre d'écluses et la prévision de la baisse des effectifs.

## **3. Point sur les convois**

*cf. diaporama*

#### Questions :

- ✓ Q : Pourquoi les pompes du canal de Briare ne sont-elles pas utilisées pour

rouvrir la navigation sur le canal de Briare ?

R : Outre, le coût très élevé du pompage en hiver, celui-ci ne permet que le maintien du bief et de la vie piscicole. Il ne permettrait donc pas de rouvrir le canal.

✓ Q : A quelle date aura lieu la remise en eau suite aux travaux de Villeneuve ?

R : La remise en eau se fera deux jours avant la fin des travaux, délais requis pour atteindre le niveau « normal ».

## II - Développement du réseau:

*cf. diaporama*

### Questions :

4. Q : Ou se trouve les RPP sur le site internet ?

R : Actuellement ils se trouvent dans la rubrique « publications officielles ». Néanmoins, pour une meilleure visibilité, nous allons demander au siège que cette rubrique apparaisse dans les « services » proposés sur la page d'accueil.

5. Q: Est-il possible de mettre en ligne les compte rendu de CLU ?

R : Les compte rendu seront mis en ligne prochainement. La rubrique où les trouver vous sera communiquée ultérieurement.

## III - Adaptation au « changement climatique »:

*cf. diaporama*

Le compte rendu des ateliers sera transmis ultérieurement.

### A noter :

**Prochaine CLU plénière : le 3 mars 2020 à Sancerre (lieu à confirmer).**

La directrice territoriale adjointe,

Virginie PUCELLE